

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,2 % en septembre 2002

Etabli par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,2 % en septembre 2002 et se fixe à 102,0 points (mai 2000 = 100). Le taux annuel de renchérissement atteint 0,7 %. Depuis le début de l'année 2002, le renchérissement s'élève à 0,6 %.

L'indice du groupe **alimentation et boissons non alcoolisées** augmente de 0,6 % (+ 2,2 % en un an).

La hausse du mazout (+ 7,7 % en un mois ; - 9,5 % en un an) et celle de l'essence (+ 1,4 % en un mois ; - 3,8 % en un an) se répercutent respectivement sur les groupes **logement et énergie** (+ 0,3 % en un mois ; + 0,9 % en un an) et **transports** (+ 0,4 % en un mois ; - 0,3 % en un an).

L'indice du groupe **enseignement** progresse de 1,1 % en six mois (+ 1,3 % en un an) ; cette hausse touche essentiellement la formation continue.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 2000 = 100) en septembre 2002

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	102,0	0,2	0,7
Alimentation et boissons non alcoolisées	11,7	104,4	0,6	2,2
Boissons alcoolisées et tabacs	1,9	105,2	0,7	2,0
Habillement et chaussures	4,5	87,3	///	- 3,2
Logement et énergie	25,9	103,5	0,3	0,9
dont <i>loyer du logement</i>	20,9	104,0	///	1,9
<i>énergie</i>	3,4	100,8	2,1	- 4,0
Equiperment ménager et entretien courant	4,6	101,1	- 0,1	- 0,3
Santé	14,5	100,7	///	0,1
Transports	9,8	102,2	0,4	- 0,3
Communications	2,4	98,1	- 0,0	- 0,2
Loisirs et culture	9,6	100,6	- 0,1	- 0,1
Enseignement	0,6	103,1	1,1	1,3
Restaurants et hôtels	9,4	104,6	///	1,9
Autres biens et services	5,0	104,8	///	2,3

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : mai 1993 = 100 : **109,8**
décembre 1982 = 100 : **157,8**
septembre 1977 = 100 : **194,0**
septembre 1966 = 100 : **330,2**